

Saint-Genest Malifaux

bulletin annuel de la commune
de Saint-Genest-Malifaux
année 2008



WWW.ST-GENEST-MALIFAUX.FR





Animations associatives

Jazz au Sommet



Gymnastique enfants



AS Cartonne



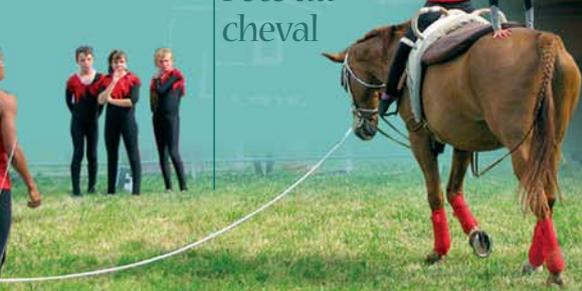
"Un siècle d'objet et d'histoire en passant par Saint-Genest"
Saint-Genest Passion



Gala de danse



Fête du cheval



Carnaval des "anciens"



Retrouvailles des anciens élèves de l'école de la République





La vie n'est faite que de nouveaux commencements. Des élections municipales, la page est tournée. Une nouvelle équipe s'est mise en place. Son ardeur est à la hauteur de la confiance que lui ont si généreusement accordée les genésiens. Les moments de doute et d'espoir alternés, les temporisations ou les attermoiements rituels sont derrière nous. A notre charge dorénavant de **décider** et de **faire**. Les aimables échanges du café du commerce où dire c'est déjà faire, se sont éloignés !

L'action responsable s'avère plus austère ; elle exige, en effet, beaucoup d'énergie, de patience, au prix parfois de quelque impopularité. Elle nous fait découvrir les limites de l'exercice et les contraintes de tous ordres qui s'y attachent. En général, les idées ne manquent pas plus que les critiques, mais un peu de réalisme fait souvent défaut. Le bien public se confond rarement avec la somme des intérêts particuliers, individuels ou collectifs. Gérer les contradictions reste le lot commun de toute action responsable.

La nouvelle équipe œuvre dans la continuité d'une action ouverte au renouvellement des idées et des méthodes. La poursuite des projets en cours s'articule avec de nouvelles propositions. Cette dynamique s'inscrit dans la durée. Car, demain, c'est aujourd'hui et notre futur se décide dans nos entreprises présentes. Pour mener à bien l'action, il faut du cœur, certes ; mais l'émotion, les bons sentiments, la réaction du moment ne sauraient suffire. La pertinence de l'effort implique une projection, une rationalité, un calcul dans la durée.

Certes, nous ne vivons pas en isolat. Nous devons travailler en coopération avec l'ensemble des structures, communautaires, départementales, régionales, étatiques... en perspectives des 15 ou 20 ans à venir ; qu'il s'agisse d'urbanisme, d'économie, d'environnement, de culture, de tourisme, de sport ou de vie sociale... Mais, ce ne doit pas être le prétexte à une sorte d'abandon et d'irresponsabilité où la commune devrait s'incliner devant des décisions ou des intérêts contraires aux siens. L'intercommunalité n'est pas une panacée ! Nous n'avons pas à nous y confiner, mais à prendre une place qui nous soit propre. Elle ne nous dispense pas d'agir localement et de mener à bien nos propres projets.

Si l'équilibre repose sur cette dynamique d'une avancée continue. Elle nécessite l'effort de tous. Seule la citoyenneté de chacun crée la communauté. Il en va de la propreté, de la tranquillité et de l'harmonie de notre village. Cette responsabilité fait la qualité de vie et favorise la bonne marche et l'unité d'une commune. N'est-ce pas l'œuvre de chacun et la passion de créer qui donnent de la saveur à la vie ?

Daniel MANDON

Maire de Saint-Genest-Malifaux

Directeur
de la publication :
Daniel MANDON

Responsable
commission
information :
Pascale ROCHETIN

Photos documents :
- E. Gaillard-Coadon
- D. Gamet
- B. Giana
- M.J. Meunier
- C. Moulin
- A. Nadaud
- Y. Rochette
- D. Vialon
- E. Vialon
- M. Vigouroux

sommaire

Conseil municipal	4-5	20-21	Anecdotes sur la vie d'autrefois
Réalisations municipales	6-9	22-23	Produits du terroir
Budget 2008	10-12	24-25	Météo des animaux
Services de l'eau et de l'assainissement	13	26	Disons sur la météo
Nouveaux commerces et entreprises	14-15	27	Fleurissement
Animations municipales	16-17	28	Etat civil 2007
Nouveaux hébergements touristiques	18	29	Nos centenaires
Environnement	19	30-31	Classes



conseil municipal

V oici l'équipe municipale élue en mars 2008, composée de 23 membres dont 6 adjoints et 6 conseillers délégués, pour une population de près de 3 000 habitants.

Présentation du nouveau conseil municipal



Jean-Pierre
BASTY



Cécile BASTY-
JOUBERT



Jean-Paul
BERTHAIL



Vincent
DUCREUX



Eugène GAILLARD-
COADON



Denise
GAMET



Olivier
LARGERON



Daniel
MANDON



Geneviève
MANDON



Philippe
MASSARDIER



Marie-Jo
MEUNIER



Jean-Baptiste
MONTEUX



Jean-Luc
MOUTON



Alain
NADAUD



Corinne
NEEL



Pascale
ROCHETIN



Yvette
ROCHETTE



Christelle
SABATIER



Christian
SEUX



Michel
TEYSSIER



Annick
TROUILLET



Maurice
VIALON



Monique
VIGOUROUX

Organigramme





réalisations municipales

Petits ou grands travaux, tous contribuent à valoriser le patrimoine communal avec un objectif commun : améliorer la qualité des services rendus à la population.

Du côté des équipements sportifs

Structure artificielle d'escalade

Au cours de l'été dernier, la structure a connu deux aménagements majeurs :

- la réalisation de deux nouvelles zones d'escalade verticales permettant un accès facilité aux débutants et aux scolaires,
- la création d'une salle de pan plus grande et plus haute avec les profils de grimpe conformes aux attentes des plus experts.

Au total, la structure d'escalade labellisée au niveau régional est composée de 480 m² de surface grimpable sur 35 m de largeur et une hauteur maximum de 13 m, 29 couloirs de grimpe soit 60 voies et plus de 5 000 prises.

Cet aménagement a été réalisé avec le concours financier de :



Rhône-Alpes Région

En projet :

- la rénovation des courts de tennis extérieurs,
- la réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique,
- la rénovation des vestiaires de la salle des sports de la Croix de Garry.



Maison Pierre Courbon

Dans le bulletin de 2007, nous vous présentions en détail le projet élaboré en partenariat avec le Centre musical et l'association Familles Rurales. Les travaux de rénovation sont maintenant bien engagés. Le projet d'éclairage des abords et de mise en valeur du bâtiment a été élaboré par le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) et approuvé par le conseil municipal.

L'aménagement des associations dans ce nouveau bâtiment devrait être possible aux alentours du mois de janvier 2009.

Cet aménagement est réalisé avec le concours financier de :



Rhône-Alpes Région



Signalisation à l'entrée du village

Depuis septembre 2007, au lieu dit La Madone, un nouveau panneau d'entrée souhaite la "Bienvenue à Saint-Genest-Malifaux" aux usagers de la RD 501. Il a été réalisé par la société Pic Bois. Pour une belle mise en valeur, les services techniques ont construit un muret en pierres de pays et le fleurissement du bac apporte le cachet final à cette nouvelle réalisation.

coût du panneau d'entrée 3 082 €



Aménagement paysager à l'entrée de Saint-Genest



A l'intersection de la rue du Forez et de la rue de l'Etang, les promeneurs peuvent faire une halte :

"Nous avons travaillé sur la création d'un jardin public, rappelant les bocages d'autrefois à travers la haie libre. L'association de la haie et des arbres retenus pour cet espace joue essentiellement sur les senteurs et les couleurs."

Alain Martin

Un plus pour les écoles communales

Ecole de la République

Economies d'énergie grâce au changement de la chaudière

La chaudière, qui était antérieure à 1980, a été remplacée afin de réduire la consommation actuelle de fuel.

Entretien du bâtiment

La toiture de l'école nécessitait une réfection complète compte tenu de son état actuel. Aussi, les corps de métiers nécessaires sont-ils à pied d'œuvre actuellement afin que tout soit fini avant la rentrée de septembre.

Ecole de l'Etang

Après le renouvellement de l'ensemble des luminaires et des appareils de chauffage en 2007, il est prévu cette année de remplacer le parc informatique dans sa totalité.

coût 8 791 €

coût 20 600 €

coût 14 000 €

Lotissement des Sources

Un peu d'histoire...

Un lotissement communal nécessite un long travail de préparation en amont du lancement des travaux de viabilisation sur le terrain... En voici les principales étapes :

- 1991 : les terrains sont classés au Plan d'Occupation des Sols.
- 2001 : l'acquisition des terrains par la commune permet de constituer une réserve foncière de 19 010 m².
- 12 mai 2006 : afin de répondre à la demande de jeunes foyers résidant sur la commune, le conseil décide de commander une étude préliminaire afin de réfléchir à différents scénarios d'aménagement.
- 19 janvier 2007 : suite à l'étude d'urbanisme réalisée par M. Buffard, architecte, le conseil municipal approuve le schéma d'aménagement qui prévoit la réalisation, d'une part, de 14 constructions individuelles, et d'autre part, de 12 logements groupés composés de 6 logements locatifs et 6 pavillons en accession à la propriété. Dans le même temps, l'Office Loire Habitat confirme son intérêt pour ce projet de logement social (partie locative et accession à la copropriété).
- 23 février 2007 : le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des propositions de différents bureaux d'étude, décide de confier une mission de maîtrise d'ouvrage au Cabinet Chalaye. Cette mission porte sur la préparation du permis de lotir, le dossier de consultation des entreprises et le suivi du chantier.
- 30 mars 2007 : les personnes inscrites en mairie, par ordre chronologique, sont alors informées afin qu'elles puissent confirmer leur option sur un lot.
- septembre 2007 : le dossier de demande d'autorisation d'aménager est déposé auprès des services de l'Etat. Le plan définitif et le tracé des réseaux sont approuvés par le conseil municipal. Le règlement du lotissement avec le concours de l'architecte urbaniste est mis au point lors d'une réunion de concertation avec les acquéreurs. Le conseil municipal demande à l'Office Loire Habitat qu'une attention particulière soit portée à la qualité des logements et à l'aménagement des espaces extérieurs.
- 27 octobre 2007 : tous les acquéreurs sont reçus en mairie pour une présentation du plan et du règlement du lotissement par M. Buffard, architecte ainsi que du projet Loire Habitat. Des rencontres individuelles sont ensuite organisées les 21 et 28 novembre 2007 avec les acquéreurs pour confirmer leur choix de parcelle et faire part de leur projet qui sera soumis à l'architecte conseil avant validation.
- décembre 2007 : le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) élabore le projet de desserte pour les réseaux électriques et de télécommunications, le coût de ces réseaux est évalué à 79 214 €.
- 24 janvier 2008 : une nouvelle réunion est organisée en mairie avec l'association Héliose et les futurs propriétaires afin de leur présenter les différentes solutions pour construire une maison peu gourmande en énergie (exposition, isolation, ventilation, chauffage).

COMMUNE
DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX

Lotissement Les Sources

- 14 lots individuels
- 2 lots à usage d'habitat groupé (6 logements)
- 1 lot à usage d'habitat collectif (6 logements)

PERMIS DE LOTIR

N° 042 224 08 J2001

déjà délivré le 24 AVRIL 2008

Visuel du projet Loire Habitat (côté rue face au lotissement "Les Narcisses")





- février 2008 : le Cabinet Chalaye achève la mise au point du permis d'aménager et évalue le coût des travaux de viabilisation à 477 633 €. Le conseil municipal autorise le Maire à procéder à l'appel d'offres ouvert afin que la réalisation des travaux ne soit pas retardée, permettant ainsi d'envisager un début des travaux en mai. Le conseil municipal fixe le prix de vente des lots individuels à 65 € le m² respectant ainsi son engagement initial de limiter le coût du terrain à bâtir dans le cadre d'une opération sous maîtrise d'ouvrage communale. Ainsi il supporte une partie du coût du foncier des logements locatifs et une partie de l'aménagement des espaces verts.
- 5 mars 2008 : ouverture par la commission d'appel d'offres des devis des entreprises qui ont répondu pour réaliser cette opération, douze sont enregistrées pour la viabilisation.
- avril 2008 : une convention officialise le partenariat entre l'Office Loire Habitat et la Commune. Cette dernière permet de concrétiser les engagements respectifs en vue de la construction de 6 logements locatifs soit 2 appartements type T3 et 4 appartements type T4 et 6 maisons individuelles type T4 en accession à la copropriété. Un effort important est consenti par la commune par la mise à disposition de parcelles viabilisées au prix de 17 € le m² et par l'exonération de la taxe locale d'équipement. Le 24 avril 2008, le permis d'aménager est validé par l'administration et signé par le Maire.
- mai 2008 : les travaux débutent sous une pluie abondante et continue. Ils s'échelonnent sur trois mois environ, hors intempéries et congés des entreprises.

La capacité du bassin qui recueille les eaux pluviales des lotissements et de la zone artisanale des Trois Pins a été doublée afin de compléter l'aménagement global du secteur. Un traitement paysager sera réalisé après achèvement de la totalité des travaux.

Une fois la viabilisation terminée, les constructions des pavillons individuels pourraient débuter à l'automne 2008 et celles de l'Office Loire Habitat au cours de l'année 2009.



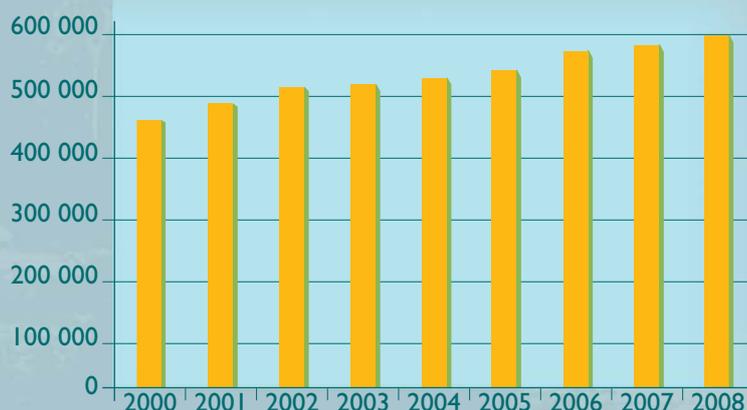
Budget 2008

Recettes de fonctionnement	Prévisions 2007	Prévisions 2008
Produit des services (forêt, gîte, locations diverses)	33 000 €	31 000 €
Reversement de salaires des budgets annexes	80 000 €	80 000 €
Impôts et taxes, reversement de fiscalité	971 323 €	987 000 €
Dotations, subventions et participations	691 332 €	700 000 €
Autres produits de gestion (location d'immeubles)	50 000 €	50 000 €
SOUS TOTAL	1 825 655 €	1 848 000 €
Excédent reporté	537 000 €	503 000 €
TOTAL	2 362 655 €	2 351 000 €

Dépenses de fonctionnement	Prévisions 2007	Prévisions 2008
Charges à caractère général (électricité - combustibles - fournitures scolaires - entretien voirie et bâtiments - transport - téléphone - assurances - déneigement...)	532 000 €	556 000 €
Charges de personnel salaires et charges sociales	779 000 €	827 000 €
Charges de gestion courante (indemnités - charges intercommunales - subventions - service incendie et secours)	418 000 €	329 000 €
Charges financières	23 000 €	19 000 €
SOUS TOTAL	1 752 000 €	1 731 000 €
Charges exceptionnelles, titres annulés	1 000 €	1 000 €
Dépenses imprévues	49 655 €	49 000 €
Virement à la section d'investissement	560 000 €	570 000 €
SOUS TOTAL	610 655 €	620 000 €
TOTAL	2 362 655 €	2 351 000 €

Dotation de l'Etat

Années	Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation de Solidarité Rurale	DGF + DSR par habitant
2000	466 736 €	141,52 €
2001	489 129 €	148,31 €
2002	510 731 €	154,86 €
2003	516 073 €	156,48 €
2004	526 203 €	159,55 €
2005	538 974 €	163,42 €
2006	558 693 €	169,40 €
2007	579 090 €	175,99 €
2008	596 692 €	180,92 €



Subventions aux associations (hors crèche)

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Montant	22 542 €	22 656 €	22 561 €	23 600 €	31 638 €	34 479 €	39 671 €	29 320 €	33 360 €	39 630 €

Fiscalité locale

évolution des taux d'imposition et du produit fiscal

L'évolution favorable du produit de la taxe d'habitation (3,47 % en moyenne sur 10 ans) et de la taxe foncière (4,50 % en moyenne sur 10 ans) a donc permis de conserver les mêmes taux d'imposition depuis 2003.

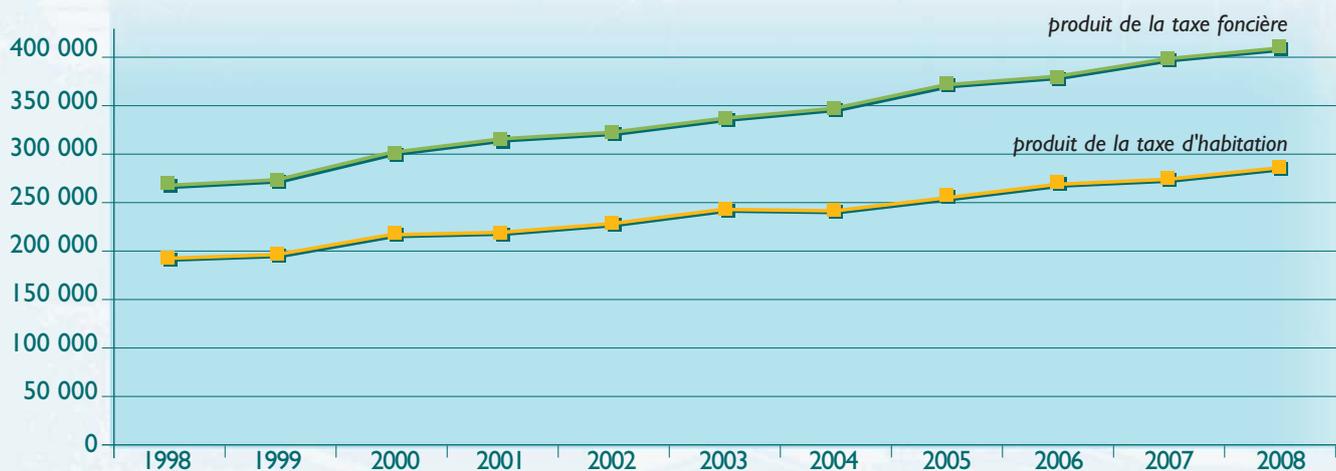
Cette augmentation du produit fiscal est due, d'une part, à la revalorisation annuelle des bases d'imposition correspondant à l'inflation, et d'autre part, à l'imposition pour la première fois des constructions nouvelles.

Taxe d'habitation

Années	Taux communal	Taux moyen national	Produit
1998	8,90	13,50	196 735 €
1999	8,90	13,54	199 042 €
2000	8,90	13,50	222 650 €
2001	9,03	13,56	224 664 €
2002	9,03	13,81	230 897 €
2003	9,18	14,02	244 922 €
2004	9,18	14,17	244 831 €
2005	9,18	14,34	255 663 €
2006	9,18	14,45	266 036 €
2007	9,18	14,48	272 646 €
2008	9,18	non publié	277 787 €

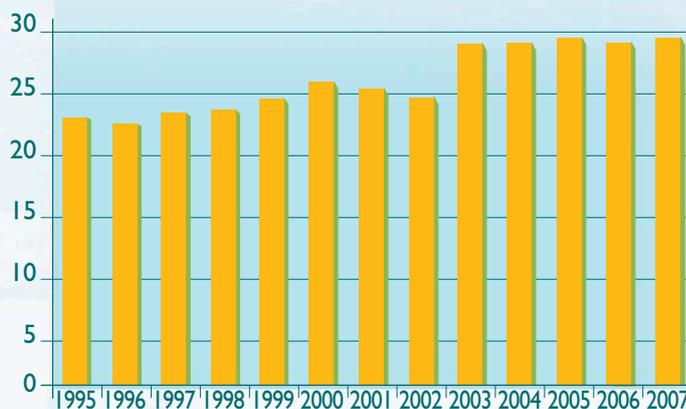
Taxe foncière sur les propriétés bâties

Années	Taux communal	Taux moyen national	Produit
1998	16,55	17,18	260 627 €
1999	16,55	17,25	271 478 €
2000	16,55	17,23	298 222 €
2001	16,80	17,28	314 252 €
2002	16,80	17,59	326 760 €
2003	17,07	17,92	338 498 €
2004	17,07	18,12	345 497 €
2005	17,07	18,36	362 225 €
2006	17,07	18,53	374 345 €
2007	17,07	18,60	387 489 €
2008	17,07	non publié	404 900 €



Frais de personnel

Années	Frais de personnel réels	Ratio frais personnel recettes réelles
1995	327 969 €	23,06
1996	343 268 €	22,78
1997	366 613 €	23,39
1998	377 456 €	23,65
1999	402 907 €	24,48
2000	411 144 €	25,91
2001	438 732 €	25,27
2002	442 387 €	24,57
2003	458 081 €	28,00
2004	488 634 €	28,12
2005	543 271 €	28,97
2006	541 925 €	28,26
2007	570 113 €	28,92



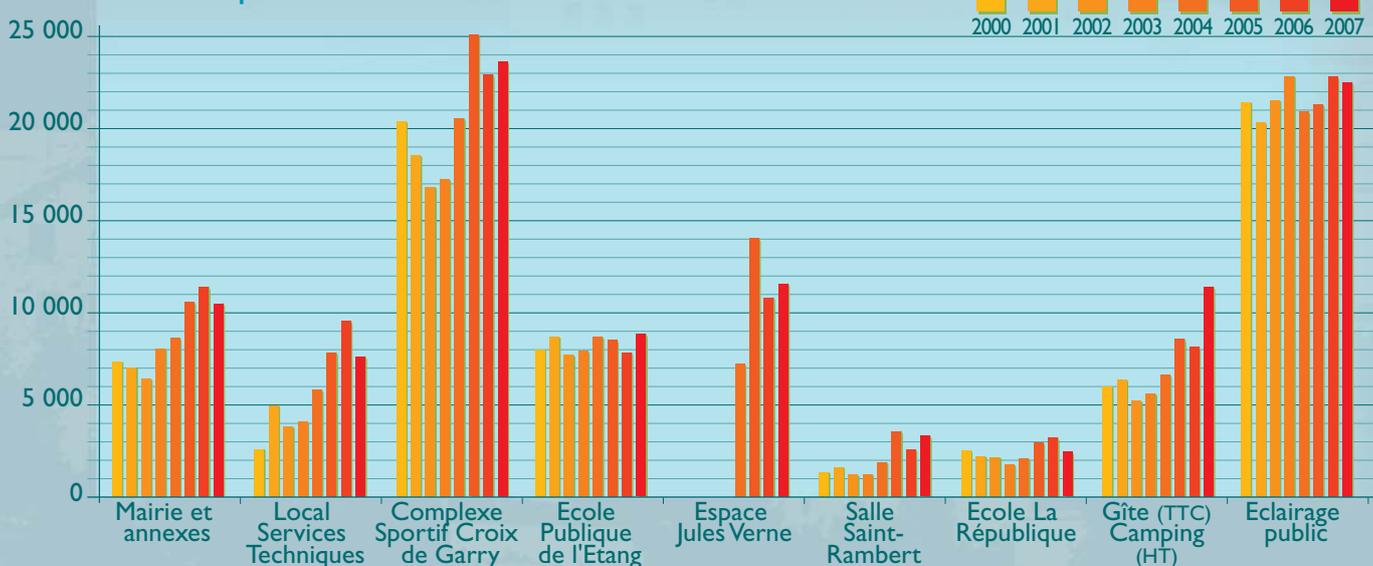
Les frais de personnel réels correspondent aux salaires et charges sociales du personnel après déduction des traitements imputés aux budgets annexes (eau - assainissement - cinéma - camping) et des reversements de l'Etat au titre de trois contrats aidés.

Coût de l'énergie des bâtiments communaux

Evolution des coûts sur les années 2000 à 2007

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Coût de l'énergie H.T.	70 694 €	69 777 €	64 668 €	68 531 €	82 256 €	102 464 €	99 357 €	102 249 €
Prix du Fuel T.T.C.	0,44 €	0,36 €	0,39 €	0,42 €	0,51 €	0,56 €	0,61 €	0,74 €

Coûts détaillés par bâtiment sur les années 2000 à 2007



Principaux investissements 2008

Budget général

Remboursement du capital des emprunts		67 000 €
Travaux en régie et avance au budget zone artisanale		50 000 €
Espaces verts + forêt communale		20 000 €
Equipements sportifs	Provision terrain en gazon synthétique et rénovation des courts de tennis	270 000 €
Ecole de l'Etang	Informatique et mobilier	20 000 €
	Volets roulants	8 000 €
Services techniques	Véhicule poids lourd de déneigement et étrave	120 000 €
	Matériel espaces verts	20 000 €
	Autres matériels et mobilier	20 000 €
Ecole de la République	Réfection toiture et divers	28 000 €
	Remplacement chaudière	10 000 €
Bâtiments communaux	Grosses réparations	54 000 €
Voirie communale et rurale		240 000 €
Eclairage public		20 000 €
Rénovation maison Pierre Courbon	Locaux centre musical	200 000 €
	Relais assistantes maternelles et centre de loisirs	200 000 €
	Aménagement extérieur voirie parking	40 000 €
	Honoraires - assurances - contrôle	60 000 €
Acquisition foncière bureaux et terrains		550 000 €

Budget annexe

Travaux de viabilité du lotissement communal pour accueillir

14 maisons individuelles + 6 logements locatifs et 6 logements en accession à la propriété.....624 000 €

Évolution d'une facture globale eau et assainissement sur la base d'une consommation moyenne annuelle de 120 m³

Années	2007	2008	Evolution
EAU			
Frais fixes	40,00 €	40,00 €	0,00 %
120 m ³ d'eau (partie perçue par le service municipal des eaux)	105,60 €	108,00 €	+ 2,27 %
Redevance perçue par l'Agence Loire Bretagne	27,96 €	33,60 €	+ 20,17 %
Total HT	173,56 €	181,60 €	+ 4,63 %
TVA 5,5 %	9,55 €	9,99 €	+ 4,63 %
TOTAL EAU TTC	183,11 €	191,59 €	+ 4,63 %
ASSAINISSEMENT			
Frais fixes	10,00 €	10,00 €	0,00 %
Taxe communale d'assainissement pour 120 m ³	90,00 €	96,00 €	+ 6,67 %
Redevance perçue par l'Agence Loire Bretagne		19,20 €	+ 100,00 %
Total HT	100,00 €	125,20 €	+ 25,20 %
TVA 5,5 %	5,50 €	6,89 €	+ 25,20 %
TOTAL ASSAINISSEMENT TTC	105,50 €	132,09 €	+ 25,20 %
TOTAL GENERAL	288,61 €	323,67 €	+ 12,15 %
Prix moyen de 1 000 litres (1 m³)	2,41 €	2,70 €	+ 12,15 %

Pourquoi votre facture augmente ?

Lorsque le conseil municipal augmente le prix du m³ d'eau de 2,27 % (ce qui correspond à l'inflation), l'Agence Loire Bretagne augmente sa redevance de 20,17 % (pour les abonnées du services des eaux) et crée au 1^{er} janvier 2008 une nouvelle taxe sur les réseaux d'assainissement (pour les abonnés du service assainissement). Ces taxes supportent ensuite la T.V.A. Au final, votre facture augmente de 12,15 % (soit + 0,30 € par m³) et la commune assume ainsi le rôle d'un collecteur de taxes pour le compte de l'agence de l'eau et de l'Etat.

Les explications de l'Agence Loire-Bretagne :



Monsieur le Maire,

Le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le 1^{er} décembre 2006, le 9^{ème} programme de l'agence de l'eau pour la période 2007-2012. Ce programme, soucieux du développement durable, repose d'une part sur le respect de la directive eaux résiduaires urbaines, d'autre part sur la directive cadre sur l'eau définissant des objectifs à l'horizon 2015, et enfin sur la loi sur l'eau et les milieux aquatiques fixant le cadre financier de l'activité des agences de l'eau.

Les dispositions du 9^{ème} programme sont accessibles sur le site internet de l'agence de l'eau (www.eau-loire-bretagne.fr).

Durant cette période, la poursuite d'un programme ambitieux a été retenue par le comité de bassin afin de retrouver un bon état des eaux à l'horizon 2015, comme le prévoit la directive cadre sur l'eau.

Dans cette perspective, **une nécessaire augmentation du produit des redevances a été décidée**. Les principales modifications apportées pour cette première année du 9^{ème} programme au calcul de la redevance pour prélèvement d'eau concernent essentiellement :

- les taux de base en centimes d'euro par m³ **qui augmentent de 15 %** pour les éléments "prélèvement", "consommation nette" et "potabilisation",
- les nouvelles zones de redevances qui tiennent compte des zones de répartition des eaux définies réglementairement.

Par ailleurs, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 modifie les modalités de calcul des redevances. Le texte de cette nouvelle loi est disponible sur le site internet www.legifrance.gouv.fr (pour les redevances : articles 84, 85 et 100).

Le Directeur Général
Noël MATHIEU

Nouveaux commerces et entreprises

L'atelier de Sylvie

Je suis tapissier décorateur d'ameublement. J'exerce ma profession depuis une vingtaine d'années. Je refais les fauteuils, canapés, chaises de tous styles en mousse ou en traditionnel. Je confectionne des rideaux, des voilages et des coussins et propose la réfection des matelas.

3, rue du Forez

Tél : 04 77 51 22 38

Du mardi au vendredi : 9h à 12h30 et 14h30 à 19h

Le samedi : 9h à 12h



Aux délices MN



Pour le bien de notre clientèle pilotoise qui nous a témoigné sa confiance et pour un bien-être professionnel, des transformations ont été réalisées dans la boulangerie-pâtisserie-bar, toujours sous la gestion de M. et M^{me} Bertrand Neyret. Nous avons essayé de faire un lieu plus spacieux, plus fonctionnel, tourné vers l'avenir.

Nous allons offrir un choix plus varié en boulangerie, pâtisserie, glaces, chocolats et installer une nouvelle salle au 1^{er} étage pour des réunions familiales et des séminaires.

18, place Foch

Téléphone : 04 77 51 21 36 (Saint-Genest-Malifaux)

04 77 51 40 66 (Planfoy)

Tous les jours (sauf mardi) 7h à 21h (non stop)

Restaurant Le Petit Sauvage

Depuis février dernier, Sébastien Maisonnettes et sa compagne ont redonné vie à l'ancien restaurant de "La Poste" place Maréchal Foch. Une salle aux murs décorés de papillons et de fleurs de pissenlits peut recevoir jusqu'à 25 couverts.

Les menus, changés toutes les trois semaines, sont élaborés à partir des produits de saison, et selon le cycle de la nature.

12, place Foch

Ouvert tous les jours sauf mardi, mercredi

Téléphone : 04 77 06 29 24



SARL JBP (Jonction - Bois rond - PVC)

Dans la zone artisanale "les Trois Pins", M. Fontbonne, professionnel dans l'assemblage du bois, vous propose une série de produits pour vos installations extérieures (tonnelles, tables de jardin, bancs, panneaux de signalisation,...). A partir d'un bois traité en autoclave et de jonctions multifonctions en PHED, assembler celui-ci devient un jeu d'enfant !

ZA Les Trois Pins

Téléphone : Service commercial au 06 08 02 97 43
Bureaux au 04 77 74 19 48 ou 06 03 50 91 91



SARL BTM Frères - Charpente couverture

Depuis janvier 2008, Benoît May s'est installé avec son frère Thomas à Gaillard dans un atelier mitoyen avec la menuiserie Tardy, en tant que charpentier couvreur. Après deux ans d'apprentissage et huit ans auprès des compagnons du Tour de France, il s'est spécialisé dans la construction ossature bois.

Gaillard

Téléphone : 06 82 05 57 52



Boucherie-charcuterie Dardichon

Après 24 années d'activité sur les marchés, Irène et Dominique Dardichon installés dans leur nouveau magasin sur la zone artisanale "Les Chalayes", proposent à la vente leurs produits en boucherie, charcuterie : fabrication maison artisanale, ainsi que des volailles.

ZA Les Chalayes

Téléphone : 04 77 39 03 17

Du mercredi au samedi 8h à 12h et de 15h à 19h



Electro Loire Energie

Depuis novembre 2007, l'entreprise Electro Loire Energie s'est installée dans la zone artisanale Les Chalayes. Cette société est spécialisée dans l'installation de climatiseurs, de pompes à chaleur, de chauffe-eau thermodynamique, d'éoliennes, de chauffe-eau solaire et de panneaux solaires photovoltaïques. Pour conforter sa démarche qualité, elle bénéficie des qualifications et agréments : Quali sol - Quali PV - Quali PAC, qui permettent aussi aux clients d'accéder aux aides régionales. De plus, l'entreprise prend en charge les démarches administratives et met à votre disposition une solution complète avec un partenaire financier pour d'éventuels prêts spécifiques aux énergies renouvelables.

ZA Les Chalayes (M. David Michejda)

Téléphone : 04 77 40 15 31

E-mail : Electro-Loire-Energie@genesienne.fr





Animations municipales

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE

présente
l'été musical
08 juin / 12 juillet 2017 un festival de voix

Les Swings, Sings
Les Arts Florissants
Kurt Elling

INFOS & RÉSERVATIONS
04 77 49 90 20
www.cgl-loire.fr



Concert
Eté musical

Gospel



"Les triomphes
de la chanson française"



Le magicien Pol



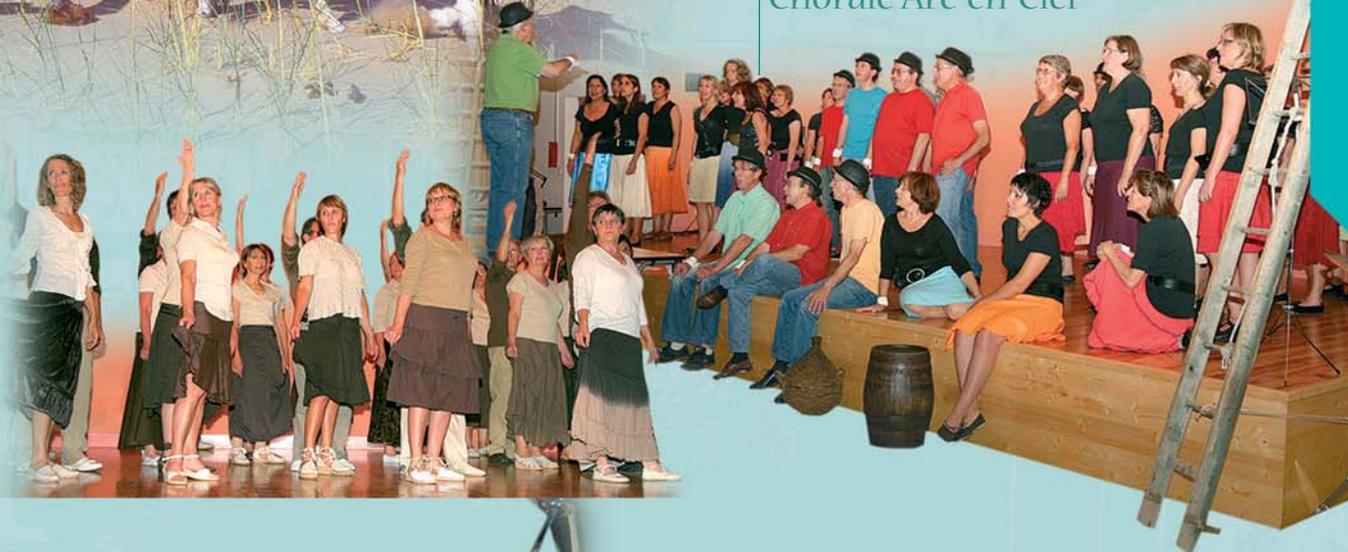
Goûter du Carnaval



A la découverte des couleurs
de notre planète
La Mongolie



Chorale Arc-en-Ciel



Concert piano-violon



Talents
genésiens



Marche APPEL



Nouveaux hébergements touristiques

Le Roman des Glacières

Situé au lieu-dit les Glacières-Maurianne, au bord d'un étang, il dispose de 4 chambres d'hôtes pour 2 ou 3 personnes et d'une salle de séjour commune avec coin salon-cheminée et cuisine. Décor moderne et grand confort, il est répertorié dans le guide des Gîtes de France.

Ouvert toute l'année.

Contact : Fabienne et Dominique au 04 77 39 98 86



Demeures d'hôtes de la Font du Loup



Situées au lieu-dit la Palle, en pleine campagne, dans une ancienne ferme, elles disposent de deux appartements pour quatre personnes, de décor campagnard, avec cuisine et terrasse.

Accueil chaleureux et calme assuré.

Ouvert de juin à septembre

*Contact : M. et M^{me} Pierre Teyssier
au 04 77 51 45 03*

Gîte du Grand Bois

Situé au lieu-dit la Digonnière, il dispose de trois grands studios en duplex, très bien équipés avec tout le confort. De grandes terrasses donnent sur la campagne.

Capacité : deux studios pour 2 à 4 personnes et un pour 4 à 6 personnes.

Il y a possibilité de faire des promenades à dos d'âne.

Ouvert toute l'année.

*Contact : Luc Chatelard
au 04 77 51 43 79
et 06 13 65 39 84.*



Ancedotes sur la vie d'autrefois

Le stationnement

Avec le développement de l'automobile, même dans notre village, nous connaissons certains jours quelques difficultés pour stationner. Mais si l'on vous disait qu'il y a plus de cent ans, à Saint-Genest, problèmes de stationnement et procès-verbaux étaient monnaie courante, cela prêterait certainement à rire. Et pourtant !

Voici des extraits d'une délibération du Conseil municipal du 9 novembre 1871

"M. le maire observe qu'il lui est adressé à chaque instant des plaintes soit de la part des voituriers soit de la part des débiteurs du bourg de Saint-Genest Malifaux contre la sévérité déployée contre les voituriers qui ne peuvent, sans être exposés à un procès-verbal, laisser stationner les voitures sur la voie publique pour prendre leur repas et le repos nécessaire."

Et on met en avant les conséquences économiques :

"Cette sévérité occasionne un grand préjudice au chef-lieu de la commune en contraignant les voituriers, ou à éviter le bourg, ou à s'arrêter dans d'autres localités. C'est pourquoi il - le Maire M. Drevet - propose au Conseil de faire des démarches auprès de M. le Préfet pour obtenir pour les voituriers l'autorisation de laisser stationner leurs voitures, soit à deux roues, soit à quatre roues, dans les endroits qui seraient déterminés, soit pendant le jour, soit pendant la nuit."

On parlait déjà, à cette époque, de création de places de parking !

Avez-vous un chien ?

On ne compte plus, dans notre société actuelle, les personnes possédant un chien. Si bien qu'un des fonctionnaires de notre Ministère des finances avait avancé, il y a quelque temps, l'idée d'une taxe sur les chiens d'agrément. Il avait l'esprit inventif, mais quelle idée saugrenue ! Et pourtant !

Voici des extraits d'une délibération du Conseil municipal du 20 février 1872 :

"... Circulaire de M. le Préfet... par laquelle tous les maires de chaque commune sont invités à appeler leurs conseils municipaux à examiner s'il y a lieu d'élever à 10 francs - au lieu de 5 francs - le taux de la taxe sur les chiens d'agrément ou de chasse.

Le Conseil : considérant qu'il n'y a qu'un seul chien d'agrément dans la commune et un faible nombre de chiens de chasse :
Considérant dans nos montagnes que la neige couvre le sol dès le mois de novembre et que souvent la chasse, pour nos pays ne dure que deux mois.

Considérant qu'en élevant la taxe des chiens de chasse, on arriverait à faire diminuer non seulement le nombre de ces chiens mais encore le nombre de permis de chasse et que par ce moyen, au lieu d'augmenter le budget de la commune, on le diminuerait."

Encore des considérations d'ordre économique ! On peut cependant douter de l'incidence que pouvaient avoir quelques permis de chasse sur le budget communal. Devant de tels arguments avancés, on devine quelle avait été la décision du Conseil municipal...

*Est davis à ce que la taxe des chiens d'agrément et de chasse de cette commune
soit de cinq francs dans la commune de Saint-Genest-Malifaux
Soit de dix francs le jour mois et un qui restent
Maire Grignière Drevet
Massardier Carbon Tardif*

Le rebouteux

Fracture, entorse, vous vous précipitez chez le médecin ou le kinésithérapeute. Qu'en était-il dans les années 1870 ? Il n'y avait pas de docteur à Saint-Genest, et encore moins de kinés. Alors on allait chez le rebouteux, mais celui-ci était déjà déclaré hors la loi.

Voici des extraits d'une délibération du Conseil municipal de Saint-Genest en date du 20 février 1872 :
"M. le maire a exposé que le sieur Laurent Odouard, connu sous le nom de Saint-Sabin propriétaire demeurant à Colombier, et qui était regardé comme une providence par les malheureux qui se cassent ou se démettent quelques membres, qu'il reboutait avec un désintéressement complet et une habilité notoire que les grands médecins eux-même sont obligés de le reconnaître. Il refuse absolument, quoiqu'à grand regret, depuis un jugement de Saint-Etienne qui l'a récemment frappé d'amende, à porter secours aux nombreux malades qui se présentent journellement chez lui pour avoir recours à son talent hors ligne de rebouteur.

Qu'il est réellement malheureux pour l'humanité qu'un talent de rebouteur si exceptionnel et si incontesté soit annulé par l'intervention de certain personnage incapable de rendre les services que le sieur Saint-Sabin rend à l'humanité.

Que journellement, les malheureux ayant des membres fracturés ou démis viennent réclamer l'intervention de M. le Maire pour obtenir de Saint-Sabin les secours de son art."

Pour la petite histoire, Laurent Odouard (1815-1886) faisait partie d'une lignée de guérisseurs. Il soigna des milliers de personnes pendant plus de quarante ans. A sa mort, 22 communes du Pilat, en reconnaissance, lancèrent une souscription pour ériger ce monument qui se trouve sur la place de l'église à Colombier.



Après-guerre : les autocars

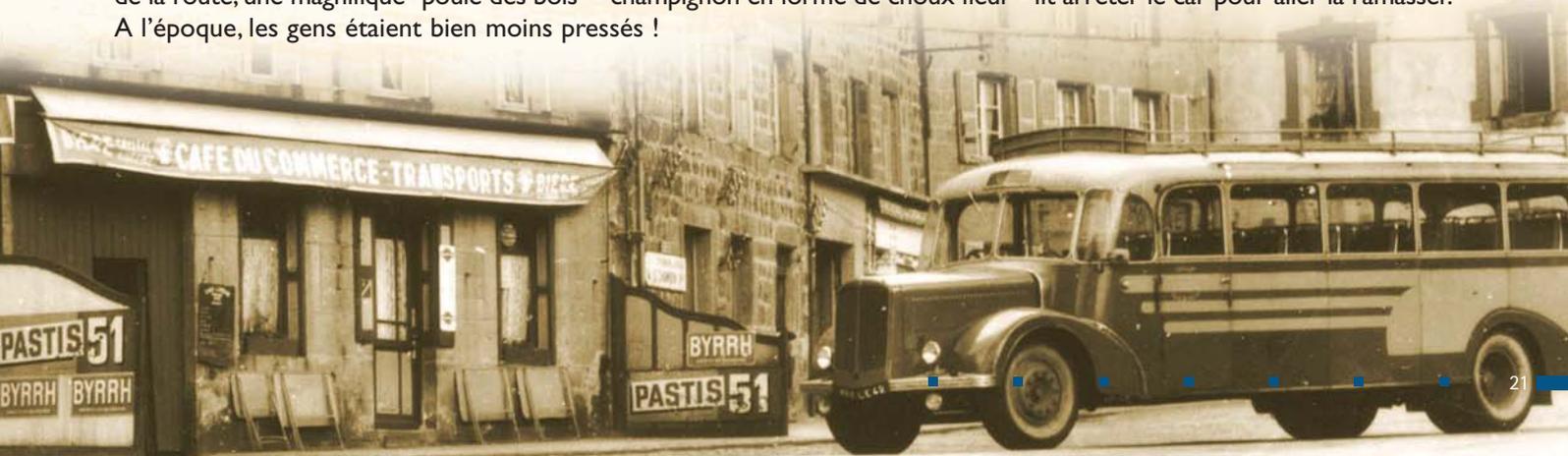
Lorsque nous entreprenons un voyage en autocar, les règles de sécurité sont sévères : aucune personne n'est debout, on met les ceintures de sécurité si le car en est muni, le chauffeur a soufflé dans le ballon, le car a été vérifié....

Mais quand, dans les années cinquante, on prenait le car de Marllhes pour arriver à Saint-Genest, c'était très différent ! Tout de suite, après la guerre, il n'y avait pratiquement pas de voitures et les moyens de locomotion étaient le car, le vélo et la marche à pied. On monte donc à Saint-Genest en car.

Le car possède à l'arrière une échelle qui permet de monter sur une galerie fixée sur le toit - l'impériale - où l'on met les bagages. Le car est souvent bondé, si bien que des passagers font, à la belle saison, le voyage accrochés à l'échelle, ou juchés sur l'impériale. Quand on compare aux règles de sécurité actuelles... Il faut dire que l'on ne fait pas d'excès de vitesse : la montée de Planfoy s'effectue à une vingtaine de kilomètres-heures, si bien que des cyclistes arrivent à s'accrocher à l'échelle arrière et se laissent tirer jusqu'au sommet de la côte, à la grande colère du conducteur.

Arrivé à Saint-Genest-Malifaux, il y avait un arrêt d'une bonne dizaine de minutes pour ceux qui continuaient sur Marllhes. Tous les hommes descendaient, direction le café de la place pour boire un ou plusieurs "petits canons". Le chauffeur du car, ainsi que le receveur qui vendait les billets, étaient aussi de la partie. Et il ne restait plus dans le car que femmes et enfants qui attendaient que ces messieurs aient terminé pour poursuivre le voyage jusqu'à Marllhes.

Pendant le trajet, il y avait beaucoup d'arrêts : il suffisait d'en faire la demande au chauffeur. Pratique lorsqu'on habitait un petit hameau, mais cela allongeait la durée du voyage. On racontait même qu'un passager ayant aperçu dans un bois, au bord de la route, une magnifique "poule des bois" - champignon en forme de chou fleur - fit arrêter le car pour aller la ramasser. A l'époque, les gens étaient bien moins pressés !



Nos producteurs locaux

Ferme Gérard et Elisabeth Odouard

Nous vous proposons nos volailles démarrées et fermières. Vous trouverez chez nous tous les animaux de la basse cour : poules, poulets, pintades, canards, oies, chapons, dindes, lapins, pigeons. Pour avoir des œufs, nous vous proposons des poulettes à pondre mais aussi de belles volailles pour leur qualité gustative. Pourquoi ne pas élever vous-même oies grises et blanches appréciées pour les fêtes ?

Barriquand

Téléphone : 04 77 39 07 03

Ouvert tous les jours de 10h à 17h - fermé le dimanche



Ferme Margot

De vocation laitière, à l'origine, l'exploitation située au Vernay à proximité de Saint-Romain-les-Atheux, s'est diversifiée en créant un atelier porcin naisseur-engraisseur, puis en réalisant un laboratoire de transformation en charcuterie, découpe de viande bovine et volailles. Ceci a permis l'installation de deux fils Fabien et Christophe et bientôt le troisième : Anthony. Chaque année, nous vous faisons découvrir notre métier lors des portes ouvertes le dernier week-end d'avril, en participant à l'opération nationale "De Ferme en Ferme". Souvenez-vous : tout est bon dans le cochon, du groin jusqu'au jambon, c'est bon... !!!!!

Le Vernay

Ouvert tous les jours de 9h à 19h

Fermé le dimanche

Les ânesses d'Agnès

Le lait d'ânesse, au goût extrêmement doux, au léger parfum de noix de coco, d'une consistance très légère, est le lait le plus proche du lait de la femme. Repéré depuis la nuit des temps pour ses qualités exceptionnelles, il a été substitué du lait maternel dans certains hôpitaux de Paris dans les années 1880. Il contribue au bien être général de l'homme par son action très efficace sur l'organisme : il fortifie et permet de mieux se défendre contre les agressions extérieures. Il est également remarquable pour son effet régénérant sur la peau et les cheveux. Vente sur commande.

Téléphone : 06 64 82 27 70

E-mail : rodagnes@hotmail.fr





Ferme Chrystèle et Pascal Margot

Nous sommes agriculteurs sur la commune. Nous avons des vaches laitières de race montbéliarde connues pour faire du bon lait et un joli veau. Nous transformons une partie de notre production en fromage et yaourts fermiers. Chrystèle est chargée de la transformation et de la commercialisation des produits. Pascal s'occupe du troupeau de vaches ainsi que des récoltes et cultures. Concernant nos produits, nous avons :

- le yaourt Margot : pour cela le lait pris au moment de la traite est pasteurisé puis mis en étuve pendant quelques heures. On ne rajoute pas de poudre de lait uniquement des ferments thermophiles que nous avons sélectionnés pour leur douceur. Nous avons créé une gamme complète de yaourt avec des yaourts naturels, des yaourts aromatisés (citron, coco, vanille, café) et des yaourts sur lit de fruits (framboise, myrtille, fraise, abricot, châtaigne). Occasionnellement nous proposons d'autres parfums.
- le génésien (fromage rond à pâte lactique) : on le retrouve frais, mi-sec ou sec. Le lait pris au moment de la traite est mis dans un grand bac,ensemencé par le lactosérum (petit lait) puis emprésuré. Après 24 heures, le caillé est mis en faisselle où le petit lait s'écoule doucement. Retourné puis salé, le fromage est mis sur claies. Il sera alors séché puis affiné dans une cave d'affinage.
- différents fromages complètent notre gamme comme la brique, le cœur ou la tomme.

Nous vous donnons rendez-vous sur les marchés de Saint-Genest-Malifaux le jeudi matin, de la Métare le vendredi matin ou place Albert Thomas le samedi matin tous deux à Saint-Etienne. Vous pouvez également nous trouver dans les crémeries à Proxi, au Pilat Frais ou dans les restaurants comme "Le Petit Sauvage". Vous pouvez venir nous voir à notre ferme (fromages et yaourts sur commande).



Les Gauds
Téléphone : 04 77 51 24 42

Ferme Drevet-Odouard

Au pied du Grand Bois, nous transformons le lait de nos brebis. Elles se nourrissent de l'herbe et du foin de la ferme, complétés de céréales garantis sans OGM. Les Tommes sont affinées pendant 2 à 10 mois en cave, les marloux sont séchés à l'air naturellement. Retrouvez nos yaourts, fromages frais et affinés au Pilat Frais à Saint-Genest-Malifaux et à l'épicerie Vialla de Jonzieux, sur le marché place Albert Thomas à Saint-Etienne le samedi matin.

Le Seuve
Téléphone : 04 77 39 08 91
E-mail : brebiopilat@aliceadsl.fr



Quel temps pour demain ?

Le printemps et l'arrivée des beaux jours sont propices aux promenades et laissent au randonneur le temps d'observer la nature pour déceler les indices vivants qui lui permettent de prévoir le temps. Ainsi, une toile d'araignée tendue à travers le chemin ou le passage de certains oiseaux sont de bons indicateurs météo. Certes, il est assez facile de consulter le bulletin météo sur le journal ou de l'écouter à la radio ou à la télévision mais, pourquoi ne pas essayer de retrouver la science de nos anciens qui savaient prévoir le temps en observant la nature, et plus particulièrement les animaux. Déjà, Aristote dans son traité de météorologie, parlait des "animaux indicateurs de temps", trois siècles avant Jésus-Christ !

Ainsi, pour pouvoir trouver refuge avant la pluie, les fragiles insectes détectent les phénomènes qui précèdent les changements de temps : humidité de l'air, variation de la pression et de l'électricité atmosphériques.

Si, par beau temps, les grenouilles quittent leur mare pour s'enterrer précipitamment, attendez-vous à une chute brutale de température et, si elles coassent au bord des étangs, le soir plus tôt que d'habitude, il fera certainement beau.

*"Hirondelle qui vole haut, le temps sera beau,
hirondelle volant bas, la pluie arrivera"* affirme le dicton.

Le soir, le hullement du hibou annonce le beau temps. Si le jour, les oiseaux s'envoient des chants d'un arbre à l'autre, le soleil brillera.

Regardez les animaux qui se déplacent à même le sol : escargots, limaces et limaçons restent cachés lorsque l'air est sec et sortent avant l'orage, ainsi que les vers de terre car croyez le dicton :

*"lorsque le ver de terre perce le chemin,
la pluie n'est pas loin".*

Si le lézard, qui a grand besoin de chaleur, se cache, c'est signe de mauvais temps.





Observez comment une araignée s'affaire sur sa toile : si elle raccourcit les haubans et les renforce, attendez-vous à du vent et de la pluie, mais si elle agrandit sa toile et rallonge les haubans, vous pouvez sortir tranquille, mais si elle reste cachée dans son trou, la pluie n'est pas loin.

On dit que les abeilles peuvent prévoir un changement de temps à la minute près. Si elles rentrent dare-dare à la ruche, allez vous abriter ! Avez-vous remarqué que les insectes piquent davantage avant l'orage : c'est parce que leur activité augmente avec la température. De plus lorsque le temps est lourd, votre transpiration a du mal à s'évaporer, ce qui attire les insectes.

Si vous vous promenez avec un chien, vous remarquerez qu'il renifle le museau en l'air lorsqu'il ressent l'imminence de la pluie et creuse le sol pour annoncer "un temps de chien".



*"J'aime l'âne si doux
marchant le long du houx.
Il prend garde aux abeilles
et bouge ses oreilles.
Il va, près des fossés
d'un petit pas cassé.
Il réfléchit toujours
ses yeux sont en velours..."*

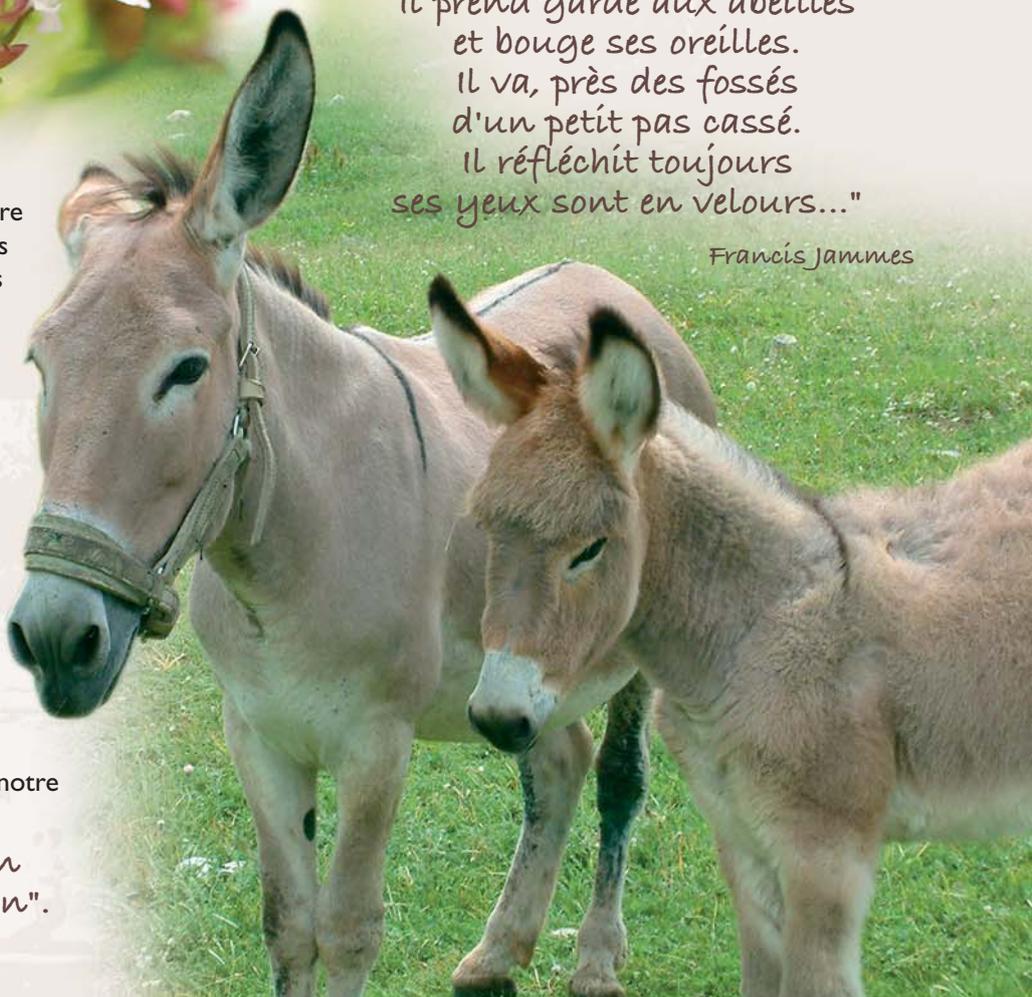
Francis Jammes

Un âne qui brait plus qu'à l'ordinaire annonce pluie et vent. Les chevaux et les bovins ressentent mieux que nous les prémices d'un orage : ils sont inquiets, agités et reniflent furieusement.

Et nous, humains quels sont les signes qui nous permettent de prévoir le temps ? Certains cheveux frisent plus que d'habitude lorsque l'humidité de l'air augmente avant la pluie. Si vous souffrez de rhumatismes, une gêne dans les articulations annonce le mauvais temps.

Qu'à cela ne tienne ! Que toutes ces prévisions de mauvais temps ne vous privent pas de belles promenades dans notre beau Pilat car croyez-en le dicton :

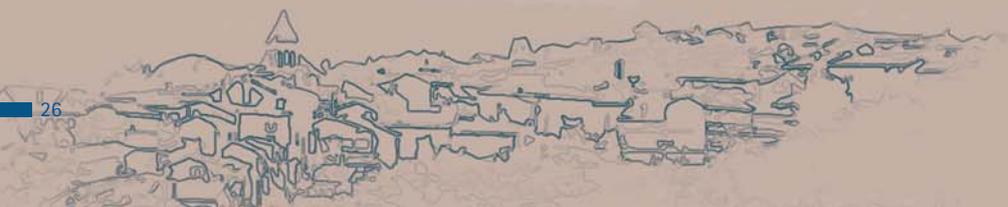
*"La pluie du matin
n'arrête pas le pèlerin".*



*d*ictons sur la météo

A chaque mois son dicton

- 
- JANVIER Un mois de janvier sans gelée,
jamais n'amène bonne année
- FÉVRIER Tel temps le jour de la Saint-Valentin,
tel temps au printemps qui vient
- MARS Quand Mars se déguise en été,
Avril prend ses habits fourrés
- AVRIL Avril pluvieux, Mai gai et venteux,
annoncent un fécond et même gracieux
- MAI Sème tes haricots à la Saint-Didier,
pour un, tu en auras un millier
- JUIN Si Juin fait la quantité,
Septembre fait la qualité
- JUILLET Chaleur du jour de la Saint-Germain,
met à tous du pain dans la main
- AOÛT S'il tonne en Août, grande prospérité partout,
mais des malades beaucoup
- SEPTEMBRE Quand l'hirondelle voit Saint-Michel,
l'hiver ne vient qu'à Noël
- OCTOBRE Le jour de la Saint-Denis
le vent se marie à minuit
- NOVEMBRE Brouillard en novembre
l'hiver sera tendre
- DECEMBRE Soit pluie, soit beau temps,
jamais le monde n'est content



Classement et nouveautés

Le concours des villes et villages fleuris a été créé par le Conseil Général en 1959 pour inciter les communes à améliorer leur cadre de vie, préserver et valoriser leur patrimoine et espaces naturels dans le double but de favoriser l'accueil des touristes et la qualité de vie des habitants. La participation est entièrement gratuite. Le classement se fait sous plusieurs critères et entre autres par rapport au nombre d'habitants et à l'altitude. Un jury départemental se déplace mi-juin et mi-septembre, il consulte les bénévoles de la commission fleurissement. A titre de rappel, Saint-Genest-Malifaux a obtenu la 2^{ème} place et la note de 17/20 pour l'année 2007.

Les espaces sont fleuris seulement début juin pour échapper aux dernières gelées ! Auparavant le travail de la commission constituée d'élus, d'employés municipaux, de notre fleuriste Fabienne consiste à lister chaque lieu à fleurir, à choisir les plants qui s'harmoniseront le mieux entre eux, à décider du lieu de plantation en fonction des variétés et de l'orientation du bac (ombre ou soleil)...



Les nouveautés pour le fleurissement 2008

Alain Martin, Georges Verney et l'équipe technique ont agencé différemment le rond-point de la Place du 19 mars. Venez découvrir cette réalisation. Du fait du déplacement du char, celui-ci pourra être admiré cette saison à l'entrée du camping.

Chaque année, la maîtrise de l'eau d'arrosage est prise en compte puisqu'elle est pompée dans la réserve des Chalayes. Le recours au paillage des nouveaux arbustes optimise aussi la consommation d'eau.



"Toutes les fleurs de l'avenir
sont dans les semences
d'aujourd'hui".

Proverbe chinois

Etat civil 2007

Mariages

TARDY Robert et LARBI OU MAKHIR Geneviève	17 mars
BAYLE Sébastien et CUSSET Angélique	30 juin
POINAS Denis et SALAK Isabelle	7 juillet
SEUX Germain et ROCHE Floriane	21 juillet
SCIANDRONE Pierre et VERDY Jessica	25 août
SABATIER Sébastien et TEYSSIER Lucie	1 ^{er} septembre
RICHARD Romain et JOURDAIN Marie	20 octobre
TASSIN Arnaud et CHAUMIER Nathalie	22 décembre

Décès

FAURE Jean Yves	11 janvier
VOCANSON Augusta veuve SABOT	29 janvier
DEPP Pierre	9 février
CHENET Marie	2 mars
TIRARD-COLLET Michèle épouse LANGLAIS	2 mars
MARTIN Rose veuve RIBES	26 mars
CHAZAL Angèle veuve RANDOIN	27 mars
REYNAUD Elisa épouse GUICHARD	13 avril
RUARD Reine veuve VIALLOIN	15 avril
GAUTHIER Marie Louise veuve BONCHE	22 avril
CHAMBE Odette	26 avril
CHOMAT Jeanne veuve GEORJON	4 mai
COGNET Louis	10 mai
PLEYNET Antoine	16 mai
CLAVIER Marie Thérèse veuve VACHERON	28 mai
MASSARDIER Jeanne veuve ESCOFFIER	23 juin
MURIGNEUX Jeanne veuve ROBIN	24 juin
COURBON Louis	25 juin
DAL BRUN Madeleine épouse BOUQUET	27 juin
RICHARD Antoinette veuve BRUYERE	27 juin
LAFORGE Jeanne	2 juillet
GAUTHIER Marcelle épouse TOUSSAINT	2 juillet
DOMENICHINI Yves	8 juillet
DURIEUX Marie Jeanne	15 juillet
BRUYERE Maurice	5 août
MONTCHOVET Marie veuve BEAL	24 août
ROYON Marie veuve LANDON	9 septembre
PERRET Aimée veuve AGOSTINI	17 septembre
FORÊT Julien	19 septembre
JOURJON Pierre	20 septembre
RICHAUD Marie veuve MOREL	29 septembre
FARGE Marie Josèphe veuve CUGNOT	7 octobre
ARCHIMEDE Renée veuve SURY	27 octobre
QUIBLIER Anne-Marie épouse BACHET	3 novembre
VALLAT Adrienne veuve POINAS	13 décembre
BEAL Laurent	25 décembre
RIBOT Marie Madeleine veuve BAUZA	28 décembre
BOUCHET Marie Marguerite veuve GEORJON	29 décembre

Naissances

BAURY Charline	6 janvier
ACHARD Louise	10 janvier
DEPP Valentine	11 janvier
SCHIRRER Aurore	17 janvier
GARNIER Yvain	5 février
BERGER Clémence	7 février
COMBE Camille	13 février
DREVET Cyrielle	16 mars
POUILLON Marine	28 mars
BARRALLON Morgane	4 avril
MINODIER--MACABEO Sény	8 avril
DRUEL Loïs	17 avril
DREVET Marion	23 avril
SIMON Guillaume	26 avril
PARADES Timothé	17 mai
CHIROUZE Méryl	18 mai
MARLHIOUD Antoine	21 mai
GENTHON Eloïse	23 mai
GAUTHIER Louis	25 mai
DEFOR Louis	25 juin
CAIRONI Pauline	16 juillet
DERAL Maée	10 août
ROBERT Jules	2 septembre
TARDY Corentin	11 septembre
PASTOR--BANIZETTE Carla	28 septembre
ESSERTEL Milo	7 octobre
BOIVIN Zélane	15 octobre
DE FOUCAULD Charles	28 novembre
GRANGE Victor	22 décembre
LAVERIE Louanne	23 décembre
CHAMPAVERT Emma	26 décembre

Nos centenaires

Samedi 24 mai 2008, M. le Maire et les adjoints recevaient M^{me} Rey, centenaire. Voici un extrait du petit mot chaleureux de M. Mandon :

"Chère M^{me} Rey, c'est une première que cette cérémonie simple mais si chargée d'émotion. C'est un événement car je n'ai pas souvenir d'avoir reçu une centenaire en Mairie ; en général cela se passe à la Maison de Retraite comme nous avons eu le plaisir de fêter plusieurs centenaires ces derniers temps. Or, votre vitalité et votre prestance nous autorisent à célébrer cet anniversaire en innovant comme il se doit. Le secret de cette longévité ne serait-il pas dans cette capacité de résilience, jusqu'aux événements de la vie les plus douloureux ? Certes, on peut bénéficier de prédispositions héréditaires ou de conditions biologiques particulières, mais le rapport au milieu familial, social, à l'environnement joue un rôle indispensable et votre présence à la vie de notre commune en est d'autant plus remarquable et précieuse. Cette reconnaissance est d'autant plus gratifiante qu'en vous honorant, la commune de Saint-Genest-Malifaux s'honore. Après tout "les fleurs parfument les mains de ceux qui les offrent" et quel encouragement donnez-vous à nos concitoyens ! Aujourd'hui, c'est aussi un moment privilégié pour nous interroger sur une longévité que vous avez si bien su mettre en valeur en ajoutant de la vie aux années et non des années à la vie, comme l'on dit ; car il faut beaucoup d'amour pour aimer la vie. Votre personnalité témoigne de cette harmonie de l'âme, de l'esprit et du corps. Merci d'avoir accepté cette invitation, quel témoignage exemplaire ! Quel signe emblématique à la veille d'une fête des mères où nous célébrons celles de qui nous avons tant reçu ! Nous vous souhaitons encore de belles et bonnes années de vie."

Rappelons-nous : une autre centenaire...

Le 27 novembre 2007, M. le Maire adressait à M^{lle} Anna Sauvignet ses félicitations et vœux de bonne santé, lors d'un sympathique goûter organisé à la Maison de Retraite. Il soulignait l'importance de l'accompagnement affectif des familles auprès des résidents et remerciait particulièrement la famille d'Anna qui l'entourait.





Classes



Classe 2009

Classes en "7"



1997

1987, création
du Futuroscope



1917



1927

1937

1947,
naissance
de la 4 CV

1957,
naissance
de l'Europe

1977, année Disko

1967



Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr
www.st-genest-malifaux.fr

